

DOCUMENTS DE BASE :

- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport du candidat
- 2 photos d'identité récentes
- Copie des bulletins des deux dernières années scolaires
- Copie du relevé de notes du diplôme le cas échéant et des diplômes
- Le cas échéant : Photocopie du Jugement de divorce des Parents

Documents spécifiques :

→ Pour les **lycéens** et les **apprentis étrangers** (hors union-européenne) :

- Pour les candidats mineurs de nationalité étrangère : photocopie du passeport ou du titre de séjour ou du récépissé de la demande de titre de séjour du candidat et des parents ou d'une carte consulaire
- Pour les candidats majeurs de nationalité étrangère : photocopie du passeport et photocopie du titre de séjour **valide jusqu'au 31 décembre 2022**

→ Pour les **lycéens** et les **apprentis porteurs d'handicap** :

- Notification handicap le cas échéant ou demande de reconnaissance handicap

→ Pour les **apprentis** :

- Un RIB au **nom du candidat** obligatoire pour les apprentis
- Ancien apprenti(e) : Copie du précédent contrat d'apprentissage (et copie de la rupture, si rupture)

→ Pour les **lycéens** :

- Dernier avis d'imposition, qui nous permettra de calculer les frais de scolarité

→ Pour les **lycéens** et les **apprentis pris en charge par l'ASE** :

- Attestation de prise en charge ASE
- Photocopie du contrat Jeune Majeur